



REÇU
Par Aiff Christian , 15:38, 06/07/2020

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 06 juillet 2020

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Justice au sujet de la violence à l'égard des enfants.

En quelques mois, la crise du COVID-19 a bouleversé la vie des enfants et des familles du monde entier. Bien que nécessaires, les mesures de quarantaine telles que la fermeture d'écoles ou les restrictions de déplacements exposent les enfants à un risque accru de violence, de négligence et d'exploitation.

Dans ce contexte, l'UNICEF a dû constater une augmentation des violences et de l'exploitation à l'égard des enfants.

C'est pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- Combien de fois la Police a été appelée pour des faits présumés de violence à l'égard des enfants ?
- Comment les faits de violence à l'égard des enfants ont évolué depuis le début du confinement en mars 2020 par rapport aux années précédentes ?
- Combien d'enfants ont dû être placés en institution ou en famille d'accueil ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Nancy Arendt

Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 06 juillet 2020

Objet : Question parlementaire n° 2487 du 06.07.2020 de Madame la Députée Nancy Arendt épouse Kemp - Violence à l'égard des enfants.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés